



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection EVS académie de Rennes

Réunion

des professeures et professeurs documentalistes de l'enseignement catholique

Rennes le 8 janvier 2025



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- L'intelligence artificielle : Acteurs, éthique et potentiel...

2- Les IA génératives en classe

3- Questions diverses



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Introduction: définition, historique et acteurs

Définition simple (Axel Jean – chef de bureau à la DNE)

« Faire faire par des machines ou logiciels des activités ou actions qui relèvent d'habitude de l'intelligence humaine ».

Définition historique (Minsky en 1969) : « L'IA est un domaine de recherche qui développe des technologies capables de faire des choses qui exigeraient de l'intelligence si elles étaient faites pas des humains ».

L'IA est une simulation qui s'appuie sur une modélisation qui est une simplification de la réalité. **L'IA n'est donc pas la réalité.**



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Introduction: définition, historique et acteurs

1956 : terme intelligence artificielle – John Mac Carthy (langage LISP)

2012 : apprentissage profond « deep learning »

2018: Traitement automatique du langage naturel (modèle de langage BERT de GOOGLE)

2022 :CHATGPT (Open AI)

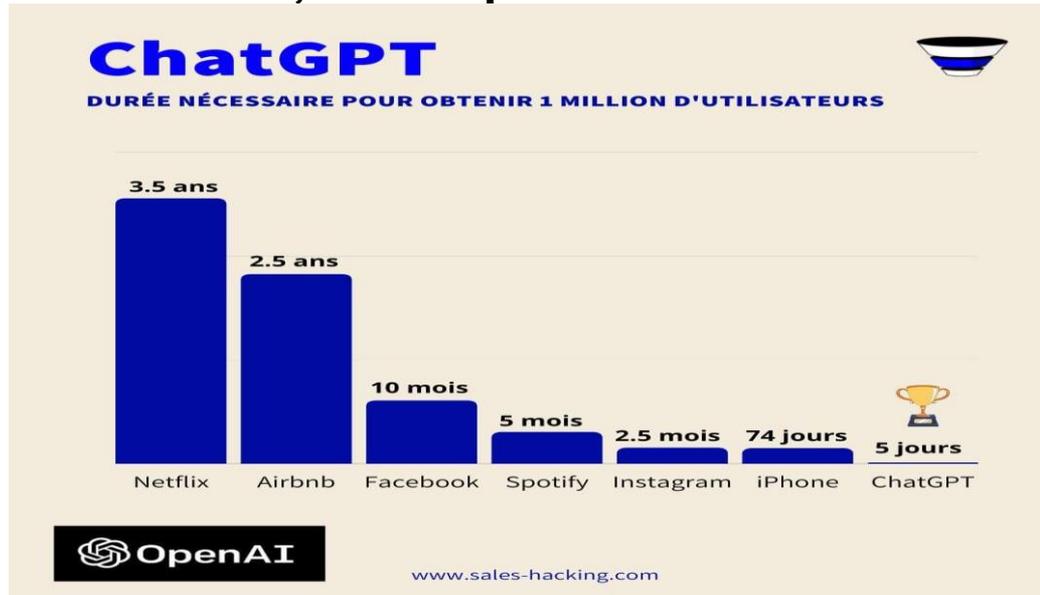
2023 Développement des systèmes d'IA générative . Modèles multimodaux (Texte, image , son , vidéo)



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Introduction: définition, historique et acteurs





**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Introduction: définition, historique et acteurs

BLOOM : L'intelligence artificielle à la française

- **Collaboration de 250 institutions**
- **Entrainé par le supercalculateur Jean ZAY (CNRS)**



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- 2 Enjeux éthiques et politiques publiques Rapport mondial de suivi de l'éducation de l'UNESCO en 2019

- **Veiller à ce que l'IA serve à autonomiser les enseignants au lieu de les remplacer et développer des programmes appropriés pour le renforcement des capacités afin que les enseignants travaillent aux côtés des systèmes d'IA.**
- **Préparer la prochaine génération de travailleurs en l'équipant des valeurs et des compétences nécessaires pour la vie au travail, les plus pertinentes à l'ère de l'IA.**
- **Promouvoir une utilisation équitable et inclusive de l'IA, indépendamment du handicap, du statut social ou économique, de l'origine ethnique ou culturelle, ou de la situation géographique, tout en assurant des usages éthiques , transparents et vérifiables des données éducatives.**



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- 2 Enjeux éthiques et politiques publiques Lignes directrices définies par la commission européenne (2022)

Action humaine et contrôle humain: Capacité des acteurs de l'éducation (enseignants, chefs d'établissements, élèves)

Équité: impartialité, inclusion, non-discrimination et juste répartition des droits et des responsabilités

Humanité: Considération pour les personnes, leur identité, leur intégrité, leur dignité.

Justification des choix, transparence et explicabilité



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- 2 Enjeux éthiques et politiques publiques

Phase 1 (2018-2022)

Doter la France de capacités de recherche compétitives. Cette première étape a été financée à hauteur de 1,85 milliard d'euros. Elle a notamment financé la création et le développement d'un réseau d'instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle, la mise en place de chaires d'excellence et de programmes doctoraux, ainsi que le déploiement du supercalculateur Jean Zay.

Phase 2 (2021-2025)

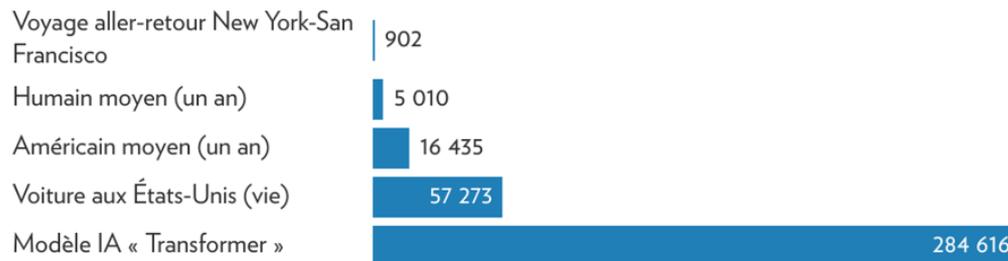
Diffuser des technologies d'intelligence artificielle au sein de l'économie et soutenir le développement et l'innovation dans des domaines prioritaires comme l'IA embarquée, l'IA de confiance, l'IA frugale et l'IA générative. Cette seconde phase est dotée de 1,5 milliard d'euros dans le cadre de France 2030. Cette nouvelle phase de la SNIA s'articule autour de trois piliers stratégiques : le soutien à l'offre *deep tech*, la formation et l'attraction des talents, le rapprochement de l'offre et de la demande de solutions en IA.



1- 2 Enjeux éthiques et politiques publiques

Empreintes écologiques

En équivalent CO₂ (kg)



Source : *Energy and Policy Considerations for Deep Learning in NLP*,
University of Massachusetts Amherst

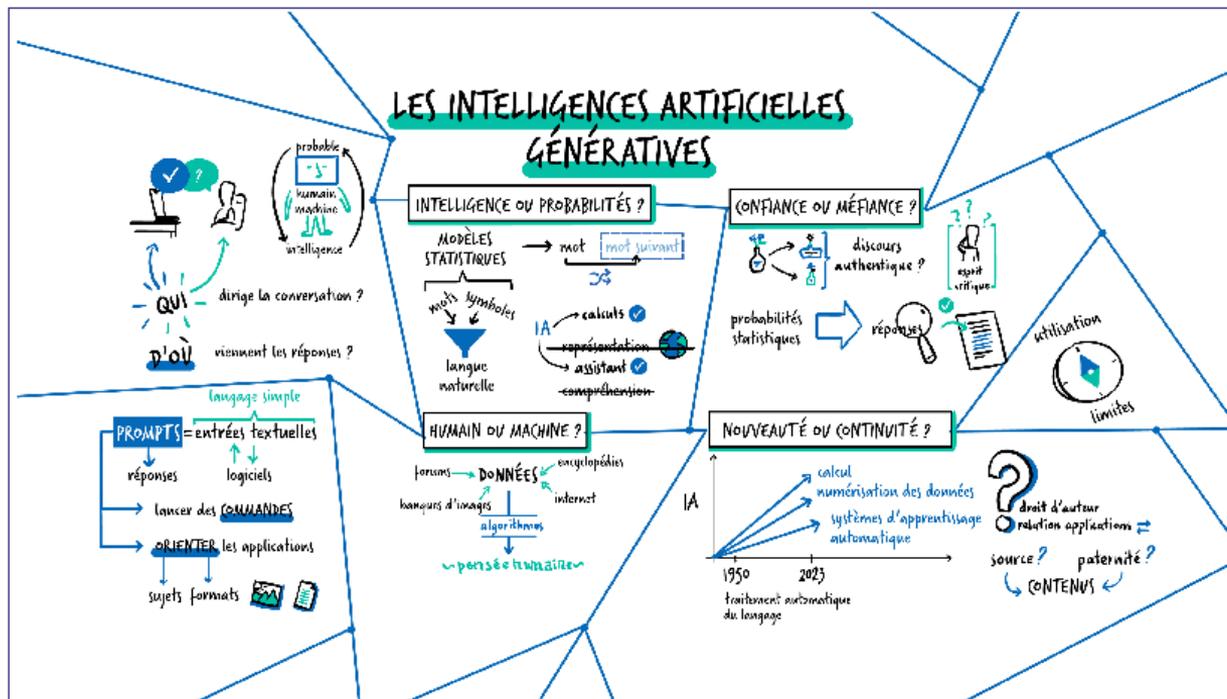




1- 2 Enjeux éthiques et politiques publiques

Réglementation et préconisations (cadre ministériel DNE – rentrée 2023)

- Les enseignants peuvent utiliser l'IA pour les assister dans les tâches de préparation et pour la réalisation d'activités pédagogiques à leur initiative et sous leur contrôle
- Dans le cadre scolaire, les usages par les professeurs et les élèves doivent respecter le RGPD
- Les enseignants doivent aider les élèves à développer un esprit critique sur l'utilisation de l'IA dans le cadre de la formation à la citoyenneté numérique.





**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intitulé de la direction/service interministérielle

2. LES IA GÉNÉRATIVES EN CLASSE :

QUELLES COMPÉTENCES ET QUELS USAGES



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

...pour les professeures et professeurs documentalistes

<https://view.genial.ly/65af85b70485fc0014a2f85a>



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Questions
diverses